



COMMUNIQUE du 30 Août 2018

AU PIED LEVE !

A BERCY

Réunion sur la réforme du pôle 3E des DIRECCTE Mercredi 28 août 2018 à 14h

Une réunion qui se tient en quasi situation de crise face à la parution imminente d'un article de presse que le Ministère considère comme faisant de la désinformation. Le secrétariat général de Bercy, a convoqué les fédérations syndicales, la veille pour le lendemain, à une réunion sur la réforme des pôles 3^E des DIRECCTE avec Emmanuel MOULIN, directeur du cabinet du ministre de l'économie et des finances Bruno LE MAIRE.

Comme l'a reconnu Emmanuel MOULIN, la circulaire du 24 juillet (pour lui, au début de l'été !) a pu interroger les agents de Bercy... enfin ceux qui étaient reliés à la messagerie (en plein milieu de l'été – rectification/précision UNSA).

Éléments de contexte par Emmanuel MOULIN (DC)

L'accompagnement des entreprises souffre d'un trop grand nombre d'acteurs et de services (CCI, collectivités locales dont les régions, BPI et pôle 3E des Direcctes...)

Aussi, le gouvernement actuel dresse le constat de trop d'émiettements voire de « redondances ».

Le gouvernement souhaite tirer maintenant les conclusions de la loi NOTRe de 2015, qui a désigné la région comme acteur central.

Étant également dans une logique de décentralisation de l'ÉTAT depuis maintenant les années 80 (rien de nouveau, cela ressort du chapeau au gré des gouvernements depuis 30 ans !), pour le directeur de cabinet, ce désengagement voir ce retrait *d'un l'ÉTAT à l'image lointaine*, plait au demandeur, au bénéficiaire de l'aide ou de l'accompagnement.

Aussi, le citoyen, l'homme de la rue, voir l'opinion publique se satisfaisait de ces restructurations (pardon reformes pour être politiquement correct).

Décision

Dans l'esprit de la circulaire du Premier Ministre du 24 juillet dernier, les missions des services de l'État vont s'exercer exclusivement désormais autour de 3 axes :

- accompagnement des entreprises en difficulté;
- veille et développement des filières stratégiques;
- les politiques d'innovation (en priorité).

Ainsi, au niveau "BERCY" on abandonne les autres missions, interventions et actions.

Cela va bien entendu entraîner une restructuration à partir de l'année prochaine (2019).

Va ainsi, se substituer au pôle 3E des direcctes, une cellule d'environ 10 agents par région actuelle (Corse et Outre-mer, sont exclus pour l'instant de l'évolution).

En quantum, l'ensemble des pôles 3E c'est environ 500 agents (DGE +DT - Corse et Outre-Mer inclus).

Pour répondre à l'anxiété et aux incertitudes des agents concernés, une politique « RH » sera conduite par la DGAFP et BERCY.

Le processus devrait se tenir sur une durée de 15 mois.

L'ensemble des dispositifs de départs volontaires, de mobilités (mise à disposition d'agents auprès d'autres Ministères, Administrations, FPT, EPA, EPIC etc.) et de formations seront utilisés pleinement pour réussir "sans dégât" cette restructuration.

Concrètement - dialogue Cabinet /représentants du personnel

430 agents dans les pôles 3 E sont immédiatement concernés.

A ce jour, pour les 12 régions (hors Corse et Outre-Mer), l'administration envisage de **créer un nouveau service** avec 10 agents = 120 agents pour exercer les 3 axes de mission.

Ces 10 agents seront toujours pilotés par Bercy/DGE mais rien n'est construit pour une autorité / hiérarchie locale ou de proximité (préfet de région ?)

les agents du Commissariat au Redressement Productif et de la mission « Pelouzet », comme le service de la METROLOGIE sont exclus de la restructuration envisagée.

Le DGE confirme qu'il souhaite un site unique pour ces 10 agents en territoire régional afin de conserver un esprit d'équipe et un effet de "groupe".

Cependant, sans dogmatisme, des aménagements et des délais seront étudiés.

Le DGE Thomas COURBE, précise que la DGE n'ayant pas de structure de dialogue social de proximité (Comité Technique), des groupes de travail (par exemple) pourront être convoqués pour pouvoir "travailler" ces restructurations. Les agents devraient être tous rencontrés pour la fin de l'année.

Pour tout le reste, c'est le flou, les représentants du personnel devant être consultés dans les structures directionnelles ou locales. On nous a assuré un « bon traitement social individualisé » des agents concernés. Tout est au stade des « bonnes paroles ».

Cette réunion « au pas de charge » avait pour objet d'alléger la prochaine audience de Bruno LE MAIRE du 4 septembre avec l'ensemble des Fédérations Finances, d'éviter la désinformation et de "faire du dialogue social ..."

Après 1h00 d'exposé et 20 mn de réponses a quelques questions , le cabinet ayant beaucoup d'autres sujets, le séance a été levée.

Nous sommes inquiets face à la tournure des évènements et la manière dont l'accompagnement social indispensable sera abordée par nos ministères.

L'UNSA le syndicat qui dit les choses .

Union Nationale des Syndicats Autonomes

UNSA Finances, Industrie et Services du Premier Ministre

6 rue Louise Weiss – Bat. Condorcet Télédéc 322

75703 PARIS CEDEX 12 Tél. 01 44 97 30 57

E-mail : federation-@syndicats.finances.gouv.fr